LE MASSACRE À LA TRONÇONNEUSE SE POURSUIT! L'IMPORTANCE DES ACTIONS DE FAÎTE ET RACINES EST DÉMONTRÉE!

Chères amies, chers amis,

L'association est créée au printemps 2018 à Argentat-sur-Dordogne. Elle rassemble des habitantes et habitants de la région indignés par l'exploitation forestière intensive : multiplication des coupes rases, élagage ou abattage des arbres de bord de route, destruction des forêts de feuillus, ... Ses membres, sensibles à notre patrimoine commun, sont des amoureux de la forêt, artisan-e-s du bois, forestiers ou paysans amateurs, férues de randonnée ou de cueillette, ...

Faîte et Racines mène ses actions selon trois axes complémentaires.

- Racheter des forêts menacées de destruction afin de les protéger et d'en faire une propriété collective associative. A ce jour, près de 70 ha de forêts, essentiellement feuillues, sont acquises ou en cours d'acquisition.
- Créer des animations autour de la forêt. Sensibiliser à la protection de la forêt en organisant des événements festifs et culturels, des chantiers d'entretien, des formations à la sylviculture en forêt, etc.
- Soutenir et faire vivre une filière éthique et artisanale de la forêt. Pour qu'il existe des alternatives à la gestion industrielle de la forêt, l'association s'est équipée d'une scierie mobile pour pouvoir scier et valoriser de petits volumes de bois pour des propriétaires forestiers.

Vous êtes un certain nombre à avoir suivi les actions de l'association Faîte et Racines depuis ses balbutiements au printemps 2018.

Vous avez parfois donné de votre temps pour nous accompagner dans nos visites en forêt, partager vos regards et vos connaissances.

En particulier, l'association Faîte et Racines s'est lancée suite à l'opportunité d'un projet d'achat de forêt sur la commune de Saint Paul. Vous avez été nombreuses et nombreux à arpenter cette forêt de 8,5 ha, le taillis de 25 ans, la magnifique hêtraie – chênaie centenaire, la forêt mixte d'une soixantaine d'années, les arbres majestueux au bord de l'étang.

Peut être avez vous suivi l'improbable et rocambolesque épilogue de cette tentative d'achat. En voici le récit écrit à l'époque :

Extrait du courrier de septembre 2019

« L'action de Faîte et Racines s'est structurée autour d'un premier projet d'achat, sur la commune de Saint Paul. Le courant passe bien avec le vendeur. Il en veut un bon prix, mais il répète qu'il aimerait que cette forêt ne soit pas coupée, qu'elle ne parte pas à son horrible voisin, exploitant agricole, insatiable gourmand en terres. Un accord est trouvé, l'association lance un appel à dons qui durera 6 mois le temps de réunir les fonds. Les rapports avec le vendeur sont radieux, jusqu'au jour du rendez-vous chez la notaire! Il fait volte face, a des propos incohérents, prétend que son voisin lui en aurait proposé deux fois le prix!

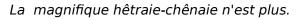
Surpris, mais pas décontenancés, des bénévoles s'en vont tenir le stand d'information de l'association au vide-grenier de Saint Paul. Le stand voisin est tenu par un membre du conseil municipal et son épouse. Ils racontent que le sujet de l'association Faîte et Racines a mobilisé tout un conseil municipal. Face au péril de voir s'installer « des ZADistes qui vont vivre en yourte en forêt », la commune et les habitants ont fait pression sur le vendeur pour qu'il renonce, le sujet a crée un conflit au sein de la mairie...

La fable du péril ZADiste n'a pourtant pas été inventée par la mairie, une source informée rapporte que le fantasme émane de la préfecture de police de la Corrèze, qui aurait fait pression directement sur le vendeur et la mairie...! »



Nous vous proposons ce triste reportage photo mettant en parallèle nos premières visites (fin 2018 / début 2019) et celles de ce mois de Juillet 2020









Le taillis de châtaignier est plein d'ornières



La vision des dégâts est d'autant plus douloureuse que nous connaissions bien la forêt avant le massacre.

Ce qu'il reste de la forêt mixte





Les abords de l'étang : il ne reste qu'un rang d'arbres le long de la digue





Par ailleurs, nous arpentons le secteur de St Paul régulièrement et y sommes témoins du rythme alarmant de la destruction irrémédiable de la forêt.

Été 2018



Hiver 2020



Printemps 2020





La destruction de la forêt se poursuit à un rythme frénétique. Lorsqu'une forêt se vend, elle risque une destruction imminente.

Lorsque l'association Faîte et Racines cherche à acheter de la forêt, elle est souvent en concurrence avec des acheteurs qui projettent de tout couper. Lorsqu'elle parvient à l'acheter, elle la préserve de la destruction. Elle constate par ailleurs de nombreuses coupes directement voisines de ses parcelles acquises.

Le rôle et l'effi cacité de l'association Faîte et Racines dans la préservation de notre patrimoine forestier sont donc démontrés.

Pour poursuivre le rachat de forêt, nous avons besoin de sous. Notre trésorerie a été mise à bon profit et nécessite d'être reconstituée.

Nous faisons à nouveau appel à votre générosité pour racheter des forêts en commun. Nous aurons ainsi la certitude de préserver des forêts vivantes où il fait bon aller, sans risquer de voir tous les arbres entassés en bord de route un triste matin.

Vous pouvez adresser vos dons : >par virement (RIB sur demande)

>par voie posta<mark>le au</mark>
4, place de l'Eglise
19400 Argentat-sur-dordogne

> sur la plateforme en ligne Helloasso https://forets.faite-et-racines.org

L'association est reconnu d'intérêt général, les dons sont défiscalisés à hauteur de 66 %. Un don de 100€ vous coûtera 33€ après réduction d'impôts.

N'hésitez pas à faire circuler cet appel à dons et ce photo reportage auprès de toute personne qui pourrait y être sensible.

Merci de votre soutien!

Association Faîte et Racines 4, place de l'église 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE Email:faiteetracines@riseup.net Internet : https://www.helloasso.com/associations/faite-et-racines